

	CONSEIL DE LA VIE SOCIALE	
	COMPTE RENDU Séance du 24 avril 2023	
POL / STR / CR	Version : 1	Page 1 sur 5

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 19 décembre 2023
2. Evolution de la composition du CVS à partir du 1er janvier 2023 : élection du représentant des bénévoles et du représentant des mandataires judiciaires à la protection des majeurs
3. Livret d'accueil du résident
4. Information sur l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD)/Affectation des résultats de l'exercice 2022
5. Réorganisation du système de distribution des repas
6. Aménagement intérieur et extérieur
7. Programme architectural Escalinada
8. Déploiement PASA de nuit
9. Animation et Vie Sociale : activités à venir
10. Parole aux Résidents et Familles - questions particulières sur la vie quotidienne de l'EHPAD
11. Questions diverses

Etaient présents :

1. M. Jean-Luc CHRETIEN, membre titulaire, représentant des résidents, président,
2. M. Gérard ARNIER, membre titulaire, représentant des résidents,
3. Mme Andrée REMACLY, membre titulaire, représentante des résidents,
4. Mme Valéria GABRIELLI, membre suppléante représentante des résidents,
5. Mme Danielle ROUX, membre suppléant, représentante des résidents,
6. Mme Louise RUTTIA, membre suppléant, représentant des résidents,

7. Mme Lydia ROMERSI, membre titulaire, représentante des familles, vice-présidente
8. Mme Fabienne MARTIN, membre titulaire, représentante des familles,
9. M. Antoine AIME, membre suppléant, représentant des familles,
10. M. Thierry TRAVERSINI, membre suppléant, représentant des familles,

11. M. Roger ROUX, Conseiller Régional, Maire de Beaulieu-sur-Mer, Administrateur membre suppléant,
12. Mme Catherine BARRAJA, Administrateur, membre titulaire,

13. Mme Sophie TORT, Directrice de l'EHPAD,
14. M. Didier ELLAYA, Elève-Directeur,
15. Mme Véronique DUCHATEAU, Aide-Soignante, représentante des professionnel(le)s,
16. Mme Julie GOSTOLI, Aide-Soignante, représentante des professionnel(le)s,
17. Mme Geneviève ASSO, Médecin-coordonnateur, invitée,
18. Mme Christine COSSON, cadre de santé, pôle hébergement Sofiéta, invitée,
19. Mme Marion DAURIAC, Animatrice, invitée,
20. M. Ghassen BEN SIK ALI, Aide-soignant, invité,
21. Mme Françoise BALLERINI, Aide-soignante, invitée,
22. Mme Daphné BLERY, Aide-soignante, invitée

23. Mme Monique ROSE, membre titulaire, représentant les bénévoles

	CONSEIL DE LA VIE SOCIALE	
	COMPTE RENDU Séance du 24 avril 2023	
POL / STR / CR	Version : 1	Page 2 sur 5

Absents ou excusés :

Mme Joëlle GOMILLA-TREPANT, membre titulaire, représentant les mandataires judiciaires.

Mme Tort, directrice, remercie l'ensemble des participants qui sont très nombreux, ce qui montre l'intérêt pour cette instance.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 19 décembre 2022

Tous les membres ont bien été destinataires du document. Sans observation, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Evolution du décret du 25/04/2022 – composition du CVS

Les représentants légaux doivent faire partie des membres du CVS ainsi que les mandataires judiciaires et les bénévoles.

Il est procédé au vote :

Mme Rose se présente pour les représentants des bénévoles : la candidature est validée à l'unanimité.

Mme Gomilla se présente pour les mandataires judiciaires : la candidature est validée à l'unanimité.

3. Livret d'accueil

Il est obligatoire depuis la loi de 2002 : il a pour objectif de présenter l'établissement pour le nouvel arrivant et l'entourage. Descriptif de la vie de l'établissement aussi bien au niveau des locaux que des organisations. Il a fait l'objet d'un groupe de travail pluridisciplinaire avec des agents et aussi avec des résidents pour savoir ce dont on a besoin à l'arrivée dans l'établissement.

Le document est approuvé en l'état mais fera l'objet d'évolutions en fonction des remarques de chacun.

Il sera mis à disposition sur le site internet de l'établissement. Il pourra être mis à disposition en version papier à l'accueil.

4. Information sur l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD)

Les postes de dépenses énergie et restauration ont fortement augmenté suite à l'inflation.

L'ARS et le CD ont fourni de nombreuses aides en 2022 via les CNR.

Compte de résultats par section :

- Section hébergement : excédent de 750,97 €
- Section dépendance : déficit de 80,63 €
- Section soins : à l'équilibre

Au total Budget EHPAD : excédent de 670,34 €

Budget annexe : excédent :

Budget SSIAD : déficit qui s'explique car CTI pas couvert à 100%

Affectation des résultats : voir rapport

Investissement 2022 : 380.000 euros ont été investis : tables adaptables, lits médicalisés et matelas intégralement remplacés, plateforme de pesée, barres parallèles et vélo pour la rééducation, mise aux normes des 3 ascenseurs, remplacement de la chaudière, rénovation de 2 salles de bain communes, achat de véhicules électriques pour le SSIAD.

Service de soin	Montant
Tables adaptables pour repas ergonomique (quantité : 7)	1 123,91
Tables adaptables pour repas (quantité : 42)	8 985,82
Lits médicalisés avec accessoires (quantité : 74)	127 606,86
Matelas pour lits médicalisés (quantité : 100)	18 746,40
Machine à glaçons	1 800,00
Plateforme de pesée	2 020,07
Matériel pour rééducation	Montant
Barres parallèles	780,85
Vélo fitness	891,95
Service technique/sécurité	Montant
Mise aux normes des trois cabines ascenseurs	15 274,60
Remplacement chaudière de secours	112 599,19
Rénovation et création de deux salles de bain dans les services de soin	28 750,70
Matériel de transport	Montant
Véhicules SMART (quantité : 4)	60 200,00
Service restauration	Montant
Mixer	1 591,92
Informatique	Montant
Préparation pour installation du logiciel Planiciel Web	4 550,40
Total	384 922,67

5. Réorganisation du système de distribution des repas

L'idée est de passer du service au plateau au service à l'assiette dans un lieu qui favorise les interactions sociales.

Les études montrent que le service à l'assiette et la convivialité de l'instant repas favorisent l'alimentation. La salle d'animation de la Sofiéta serait polyvalente et servirait aussi de salle à manger au moment des repas. Cette salle serait à destination des résidents les plus valides.

Les salles à manger d'étage persisteraient, seraient réaménagées et seraient utilisées pour les personnes moins valides. Les repas en chambre seraient aussi maintenus pour raisons médicales.

Un groupe de travail est en cours pour voir la faisabilité de ce projet notamment au niveau des locaux.

Le projet est ambitieux car il nécessite de changer les organisations à moyens constants.

Ce groupe de travail réunit du personnel et des résidents.

Ce projet permettrait, de par la distribution en bac gastro, de favoriser les plats faits maison. Ne plus avoir la distribution en plateaux ferait gagner du temps au personnel de cuisine pour le consacrer à la préparation de plats « maison ».

Les familles soulignent le problème de cette organisation en cas d'absentéisme. Au même titre qu'aujourd'hui, une procédure de continuité de service serait élaborée.

Point sur les problématiques de personnel et les réclamations :

Ce qui pose problème actuellement, ce n'est pas l'absentéisme, mais le problème de recrutement. La situation est très difficile car très peu de candidats se présentent.

Mme Pioggi évoque des problèmes de prise en charge de sa maman liés à des problèmes d'effectifs.

Mme Tort précise que le CVS n'est pas le lieu où l'on discute ou résout des problématiques individuelles.

Mme Martin indique que Mme Pioggi n'est pas la seule à évoquer ces problèmes et que d'autres familles en font état.

Mme Tort indique que très peu de fiches de réclamations ont été remplies en 2022.



Mme Romersi confirme que très peu de familles ou résidents lui ont fait part de problèmes de cet ordre. Les fiches de réclamation ou satisfaction sont disponibles à l'accueil. Les familles ou résidents peuvent aussi s'adresser à l'encadrement. M. Cagnol dit que s'il n'y a plus de signalement, c'est parce que derrière il n'y a pas d'action. Mme Tort précise que toutes les réclamations ont eu une réponse. Les résidents qui le nécessitent peuvent demander l'aide de l'animation pour rédiger ces fiches. Le monde du médico-social est peu attractif : il faudrait que les retours ne soient pas que négatifs pour essayer de revaloriser le métier notamment de soignant en EHPAD. On essaie au moyen d'une procédure de continuité de ne pas épuiser les soignants qui restent et sont présents en leur faisant faire trop d'heures.

6. Aménagements intérieurs et extérieurs

La salle d'animation, les couloirs et les salles à manger des services de soins ainsi que le salon bleu vont être rénovés.

L'extérieur de l'établissement va également être rénové et réaménagé. La zone sera indisponible les 2 dernières semaines de mai.

7. Programme architectural

Les plans sont présentés en séance :

- 34 chambres par étage avec salles à manger qui pourront accueillir l'ensemble des résidents.
- 1^{er} étage avec un espace sécurisé Alzheimer.
- Parking de 40 places en sous-sol.

Les travaux ont commencé avec le désamiantage. La prochaine étape sera plus visible avec la démolition de l'établissement qui devrait commencer en octobre prochain.

Le plan d'investissement a été monté de façon à ce qu'il n'y ait aucun impact sur le prix de journée de la Sofiéta.

Pour le recrutement futur du personnel, les conditions de travail seront beaucoup plus attractives.

Quand les travaux de l'Escalinada seront achevés, le bâtiment de la Sofiéta sera réhabilité.

Concernant les travaux actuels de la toiture de la Sofiéta, ils devraient commencer à l'automne.

Des panneaux solaires vont être installés sur le toit pour la production d'eau chaude sanitaire.

8. Déploiement PASA de nuit

Identifier les personnes présentant la nuit des troubles cognitifs ou du comportement pour pouvoir mieux les prendre en charge grâce à du personnel supplémentaire.

Le retard de mise en place de ce service est lié à aussi est lié aux difficultés de recrutement et non pas à un problème budgétaire qui a été accordé par l'ARS.

9. Animation et Vie Sociale : activités à venir

La braderie va être réitérée car très appréciée des résidents.

La médiation animale a lieu une fois par mois.

Les résidents aiment aussi beaucoup le loto, il y en a maintenant 2 par mois au lieu d'1.

Avec l'arrivée des beaux jours, les sorties extérieures vont être reprises ainsi que les gouters glaces et les sorties jardin.

Poursuite des repas en petits comités selon la méthode Montessori : les résidents choisissent le menu, le préparent et le dégustent.

Les olympiades vont également être reconduites au mois de juin.

Le spectacle mensuel pour les anniversaires continue également.

Une tombola sera organisée pour avoir le maximum de budget pour réaliser les animations.

	CONSEIL DE LA VIE SOCIALE	
	COMPTE RENDU Séance du 24 avril 2023	
POL / STR / CR	Version : 1	Page 5 sur 5

10. Questions diverses

- ✓ Mme Rose au nom de Mme Coureau remercie les animateurs et les soignants pour leur aide lors des messes et de leurs visites. Le jour de venue des bénévoles de la paroisse, l'animation prévoit les résidents qui souhaitent participer ou être visités.
- ✓ Repas : bien le midi, problème qualitatif et quantitatif quasiment tous les soirs.
- ✓ Le dimanche 23/04 : gâteau à l'ananas fait maison très apprécié des résidents ainsi que le gâteau aux pommes le dimanche précédent.

Mme Tort remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur participation, précise que nous sommes très attentifs aux remarques mais que l'on ne pourra pas forcément répondre à toutes les demandes.

La séance est levée à 16H00.

Le Président,
M. Jean Luc CHRETIEN



J. L. Chretien

La Co-Présidente,
Mme Lydia ROMERSI



L. Romersi